



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3879

Approbation de tarifs 2018-2019 – Orchestre National de Lyon et Auditorium Maurice Ravel

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3879 - APPROBATION DE TARIFS 2018-2019 – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET AUDITORIUM MAURICE RAVEL (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L’Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de reconduire de façon globale les tarifs et exonérations antérieures pour la prochaine saison artistique avec quelques propositions d’ajustement tarifaire liées à de nouvelles propositions artistiques, à des pratiques évolutives des usagers et pour simplifier certains tarifs existants précédemment.

Proposition de nouveaux tarifs pour des propositions artistiques nouvelles :

Avec l’objectif de renouveler et développer les publics, l’Auditorium-Orchestre national de Lyon propose d’ouvrir sa programmation à de nouveaux styles musicaux. Ainsi la programmation artistique 2018-2019 propose 3 ou 4 concerts d’un type nouveau autour des musiques actuelles. Ces derniers nécessitent des tarifs permettant de répondre aux contraintes budgétaires et financières des coûts artistiques et des coûts de production de ces concerts, de correspondre aux pratiques tarifaires existantes dans ce domaine et de simplifier la communication.

Un seul tarif réduit sera proposé pour ces types de concert aux abonnés, groupes, partenariats ainsi qu’aux autres publics bénéficiant du tarif à 50 % du tarif plein afin de répondre aux pratiques tarifaires dans le domaine des musiques actuelles.

Aussi, les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

		TARIF PLEIN	TARIF ABONNES / GROUPES / PARTENARIAT	TARIF REDUIT
Tarif F	1ere série	38 €	31 €	31 €
	2ème série	28 €	23 €	23 €

D’autre part, il est proposé de créer des nouveaux tarifs pour les conférences littéraires. Le tarif plein proposé est de 12 € et de 6 € pour le tarif réduit. Ces conférences littéraires existantes depuis 2016 dans le cadre d’un partenariat permettent de faire découvrir l’Auditorium à un public nouveau sur la base d’un événement portant sur la littérature en intégrant un échange portant sur la musique. Le choix a été fait d’introduire cette proposition artistique à la programmation générale et de créer un tarif adapté au format de la conférence qui a lieu dans la grande salle de l’Auditorium avec une durée supérieure à 1 heure.

Proposition d’un nouveau tarif pour les « ventes éphémères » :

En outre, il est proposé de mettre en place un nouveau tarif de 10 € pour des places de concert qui seront vendues pendant quelques jours pour quelques concerts sur la saison en

cours. Le principe de ces ventes éphémères est de proposer le tarif de 10 € sur un nombre de places limitées avec pour objectif de faire découvrir la programmation de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon à de nouveaux publics.

Proposition d'évolution de la « carte 5 entrées » valable pour les moins de 28 ans :

La « carte 5 entrées » réservées aux étudiants et actifs de moins de 28 ans nécessite d'être adaptée aux pratiques culturelles des moins de 28 ans. Il est donc proposé d'adapter la carte aux modes et usages de cette catégorie de population avec une carte pré-créditée de 3 entrées, à 5 € la place (soit 15 €) au lieu d'une carte pré-créditée à 20 € pour 5 places. En effet, l'achat de cette carte semble aujourd'hui motivé par l'envie de découvrir un concert entre amis au dernier moment. Elle permettrait également d'augmenter le tarif de 1 € par place pour répondre à la notoriété de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et poursuivre l'objectif d'accroissement des recettes dans le cadre du plan « marge de manœuvre financière » mise en place sur le mandat.

Proposition d'élargir les bons de réduction de 10 € à l'ensemble des abonnés :

Afin de favoriser l'ensemble des abonnés de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, il est proposé de permettre aux abonnés bénéficiant d'un tarif réduit à 50 % du tarif plein d'utiliser les bons de 10 € proposés depuis deux saisons à l'ensemble des abonnés de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieures adoptées le 27 mars 2017 :

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
 - Ville de Lyon ;
 - partenaires institutionnels : Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
 - programmeurs, responsables d'établissements culturels et professionnels du spectacle vivant ;
 - presse spécialisée.
- Les exonérations visant les partenaires :
 - partenaires politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales... ;
 - association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents ;
 - acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes.

- Autres exonérations :
- accompagnateurs de groupes scolaires ;
- tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10 % de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Reconduction des avantages fidélités proposés aux abonnés adoptés le 18 juillet 2017

:

Comme les années précédentes, le tarif abonné est accessible à partir de l'achat de 4 concerts ou de 6 concerts expresso.

Concernant les avantages fidélité proposés aux abonnés, la nécessité constante de trouver des leviers d'augmentation de nos ressources propres amène à proposer une nouvelle conception de l'avantage fidélité. Les bons de réduction de 10 €, sont valables sur une place de concert de la saison en cours, librement choisie (hors abonnement) limités aux concerts à tarif supérieur ou égal à 11 €.

Cette réduction de 10 € est appliquée sur le tarif abonné lors de l'achat de places de spectacles supplémentaires. Ces bons de réduction sont non cumulables, non remboursables et proposés à l'ensemble des abonnés. Ils sont valables sur la saison en cours hors concerts expresso.

Le nombre des bons de réduction proposé varie, comme précédemment, en fonction du nombre de concerts choisis dans le cadre d'un abonnement de :

- 6 à 9 concerts : 1 bon de réduction de 10 €
- 10 à 13 concerts : 3 bons de réduction de 10 €
- 14 à 19 concerts : 4 bons de réduction de 10 €
- 20 concerts et plus : 6 bons de réduction de 10 €.

Reconduction des tarifs adoptés le 27 mars 2017 :

Il est proposé de reprendre l'ensemble la tarification de l'ensemble des actions antérieures et des évolutions proposées dans la délibération du 27 mars 2017.

Ouï l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1- Les tarifs pour les prochaines saisons artistiques appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sont approuvés, selon les tableaux ci-dessous :

Les tarifs de billetterie, les tarifs des abonnements (valables pour le choix de 4 concerts minimum ou 6 concerts expresso) et les tarifs abonnés avec réduction :

		TARIF PLEIN	TARIF ABONNES / GROUPES / PARTENARIATS	TARIF REDUIT	TARIFS ABONNES AVEC REDUCTION DE 10 €	TARIFS REDUITS AVEC REDUCTION DE 10 €
Tarif A+	1e série	68 €	62 €	34 €	52 €	24 €
	2e série	49 €	45 €	24,50 €	35 €	14,50 €
	3e série	30 €	28 €	15 €	18 €	5 €
Tarif A	1e série	58 €	51 €	29 €	41 €	19 €
	2e série	44 €	39 €	22 €	29 €	12 €
	3e série	26 €	24 €	13 €	14 €	3 €
Tarif B	1e série	48 €	41 €	24 €	31 €	14 €
	2e série	34 €	29 €	17 €	19 €	7 €
	3e série	16 €	14 €	8 €		
Tarif C	1e série	38 €	31 €	19 €	21 €	9 €
	2e série	24 €	19 €	12 €	9 €	2 €
	3e série	10 €	8 €	8 €		
Tarif D	série unique	16 €	11 €	8 €	1 €	
Tarif E	série unique	10 €				
Tarif F	1ere série	38 €	31 €	31 €		
	2ème série	28 €	23 €	23 €		
Tarif Jeune Public, Grande Salle	série unique adulte	16 €	13 €	8 €	6,00 €	
	série unique enfant	5 €				
Tarif Jeune Public / Petite salle	série unique adulte	8 €				
	série unique enfant	3 €				
TARIF EXPRESSO	série unique	10 €	8 €			
Conférences	série unique	5 €	gratuit pour les abonnés			
Rencontres littéraires	série unique	12 €	gratuit pour les abonnés	6 €		
Tarif carte moins de 28 ans	série unique	5 €				

Le tarif abonné s'applique aux abonnés de l'Auditorium aux différents types de concerts proposés ainsi qu'aux groupes constitués à partir de 10 personnes, aux institutions partenaires de l'ONL en contrepartie d'une équivalence communicationnelle et aux professionnels du spectacle vivant.

Le tarif réduit s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes handicapées ainsi qu'aux accompagnateurs en fauteuil roulant et non-voyants (emplacement réservé en 1^{ère} et 2^e séries), demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

- **Les tarifs des visites guidées de l'Auditorium**

Visite guidée pour les particuliers	8 €
Visite guidée pour les groupes (de 10 à 25 personnes)	60 €

- **Les tarifs des actions culturelles**

Concerts éducatifs (scolaires)	6 €
Tarif pédagogique (universités, lycées...)	8 €
Parcours découverte (pour groupe constitué de 25 personnes)	144 €

- **Les tarifications spécifiques**

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais de sécurisation internet	1 €	Frais de sécurisation des paiements internet et frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire.
Frais de gestion par téléphone	1 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone. Uniquement par carte bancaire.
Frais de gestion	2 €	Frais de traitement informatisé des abonnements + envoi simple.
Frais d'échange de billets	3 €	Frais liés au changement de date de spectacles applicables par billet changé uniquement sur les ventes à l'unité.
Fauteuil & tribune	30 €	Pass fauteuil et tribune – Partenariat avec l'OL avec reversement de 15 € au profit de l'OL.
Carte 5 entrées « moins de 28 ans »	15 €	Carte rechargeable donnant accès à 3 places de concert dans la limite des places disponibles.
Carte intégrale « moins de 28 ans »	60 €	Carte nominative donnant accès à tous les concerts de la saison 2018-2019.

- **La carte cadeau**

Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

• Les tarifs insertions

TARIFS INSERTIONS HT		TARIF PLEIN	TARIF BOUCLAGE-50%	TARIF RECURRENCE 20%	TARIFS PARTENAIRES 30%	Concert exceptionnel
Brochure de saison	4ème de couverture	10 000 €	5 000 €	8 000 €	7 000 €	
	2ème de couverture	7 000 €	3 500 €	5 600,0 €	4 900,0 €	
	3ème de couverture	6 000 €	3 000 €	4 800 €	4 200 €	
	page intérieure	4 500 €	2 250 €	3 600 €	3 150 €	
Z-CARD	4ème de couverture	10 000 €				
Programme des concerts (insertion pour 50 concerts)	4ème de couverture	20 000 €	10 000 €	16 000 €	14 000 €	
	2ème de couverture	15 000 €	7 500 €	12 000 €	10 500 €	
	3ème de couverture	10 000 €	5 000 €	8 000 €	7 000 €	
	page intérieure	7 000 €	3 500 €	5 600 €	4 900 €	
Programme des concerts (insertion pour 1 concert)	4ème de couverture	2 000 €	1 000 €		1 400 €	5 000 €
	2ème de couverture	1 500 €	750 €		1 050 €	3 500 €
	3ème de couverture	1 200 €	600 €		840 €	3 000 €
	page intérieure	1 000 €	500 €		700 €	2 000 €
Programme des concerts (exclusivité de tous les concerts)	4ème de couverture	50 000 €			35 000 €	
	2ème de couverture					
	3ème de couverture					
	page intérieure					

2- Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10 % de la fréquentation annuelle sont approuvées.

3- Les nouveaux tarifs et les évolutions tarifaires proposés pour la saison 2018-2019 sont approuvés.

4- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER